

■ Interventions en milieux confinés

(groupement Centre-Ouest)



Cette spécialité a été créée en 1981 avec l'émergence des nouveaux risques comme le métro et les grands parcs de stationnement couverts. Elle compte aujourd'hui 252 sapeurs-pompiers professionnels, regroupés dans une équipe appelée Groupe d'exploration longue durée (GELD). Sa spécificité ? Utiliser des appareils respiratoires isolants à circuit fermé (ARICF) dont la conception permet

des durées d'engagement trois fois plus longues qu'avec des appareils classiques.

Ses domaines d'intervention :

- Feux dans les parkings en sous sol
- Feux dans les tunnels ferroviaires et routiers
- Interventions de longue durée
- Renforts hors-département (exemple : feu du tunnel du Mont-Blanc du 24 mars 1999)

■ Aquatique (groupement Centre)

Cette spécialité comprend deux entités :

- L'unité de plongeurs subaquatiques (SAL) participe à des missions de secours à personnes, des reconnaissances et des interventions sous l'eau.



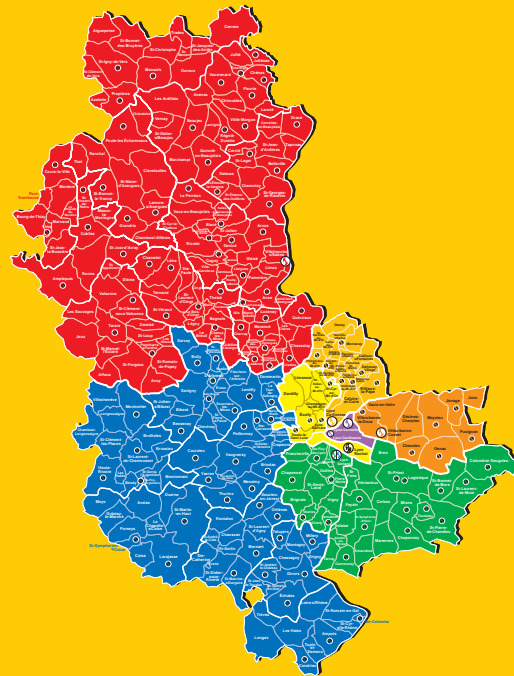
- L'équipe de sauveteurs aquatiques (SAV) intervient dans le cadre de prompt secours (personnes tombées à l'eau), secours dit « de surface ». Ces sapeurs-pompiers peuvent être engagés dans des missions de longue durée ou mobilisés dans le cadre de colonnes de renfort.

Trois types de moyens de déplacement nautique sont utilisés :

- Les barques à rames (moyens de proximité),
- Les bateaux légers de reconnaissance motorisés (moyens d'appui),
- les bateaux de reconnaissance et de sauvetage motorisés de plus grande capacité.

192 sauveteurs de surface et 50 plongeurs sont opérationnels.

■ Les groupements territoriaux



- Nord
Feux de Forêt
- Sud-Ouest
Conduite
- Sud-est
NRBCe
- Est
Sauvetage-déblaiement, GRIMP et cynotechnie
- Centre-nord
Transmissions
- Centre-ouest
Milieux confinés
- Centre
Aquatique

■ Interventions par spécialité en 2011

Feux de Forêt : 106
NRBCe (nucléaire, radiologique, biologique, chimique et explosif) : 263
Sauvetage-déblaiement : 41
GRIMP (milieu périlleux) : 49
Cynotechnie : 181
GELD (milieux confinés) : 10
Aquatique : 87

■ Contacts et informations utiles

Service départemental d'incendie et de secours du Rhône

17 rue Rabelais - 69421 Lyon CEDEX 03

Standard administratif : 04 72 84 37 18 - info@sdis69.fr

Retrouvez des fiches métiers et concours sur :

http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/metiers_et_concours/securete_civile

Spécialités opérationnelles



RHÔNE
SAPEURS-POMPIERS

www.sdis69.fr



Lors de certaines interventions, il est parfois nécessaire de mettre en œuvre des compétences particulières. C'est pourquoi des sapeurs-pompiers du Rhône sont spécialisés dans les divers domaines opérationnels.

■ Feux de forêts (groupement Nord)



Chaque année, le SDIS du Rhône recense en moyenne 1 600 feux de végétation (herbes, broussailles, récoltes, bois et forêts) menaçant l'environnement et parfois des zones d'habitation.

Pour lutter contre ce risque, la spécialité « Feux de forêts »

s'appuie sur des personnels aussi bien équipés qu'entraînés :

- 816 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, formés et recyclés régulièrement,
- un parc matériel conséquent, avec des véhicules tout-terrain, feux de forêt, d'appui et de commandement.

Tous les ans, le SDIS du Rhône envoie des colonnes de renfort dans des départements du sud pour les aider à lutter contre les grands feux de forêts.

■ Conduite (groupement Sud-Ouest)

En complément des permis réglementaires (poids-lourd et ambulance), les conducteurs sapeurs-pompiers suivent des formations certificatives pour la conduite et l'utilisation des véhicules d'intervention.

Elles concernent :

- Les engins-pompes de lutte contre l'incendie,
 - Les échelles aériennes,
 - Les véhicules tout-terrain pour la lutte contre les feux de forêt.
- Un recyclage triennal est programmé pour chaque conducteur.



■ NRBCe : Risque nucléaire, radiologique, biologique, chimique et explosif

(groupement Sud-Est)



Pour répondre aux risques nucléaire, radiologique, biologique, chimique et explosif potentiels, le SDIS du Rhône s'appuie sur les compétences des 200 sapeurs-pompiers formés, entraînés et équipés de matériels et véhicules spécialisés. 24h/24, des équipes d'intervention sont prêtes à intervenir immédiatement en cas d'incident technologique.

■ Sauvetage-déblaiement (groupement Est)

Le sauvetage-déblaiement consiste à rechercher et dégager les victimes ensevelies lors d'effondrements. Répartis dans 5 casernements, les 350 sauveteurs-déblayeurs peuvent aussi être amenés à donner des avis techniques sur des risques concernant leur spécialité (menace d'effondrement ...) ou participer à des colonnes de renfort. Dotés de matériels performants et adaptés à leurs missions, ils reçoivent une formation spécifique et s'entraînent régulièrement.



■ GRIMP : groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (groupement Est)



Composé de 42 sapeurs-pompiers répartis sur deux casernements, le groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) s'inspire des techniques utilisées en alpinisme et en spéléologie. Il intervient pour des opérations d'accès difficiles (grues, édifices, falaises...), lorsque les moyens traditionnels des sapeurs-pompiers sont insuffisants en raison de la hauteur, de la profondeur ou des risques liés au cheminement. Les équipes GRIMP sont aussi spécialisées dans les manœuvres d'hélicoptère effectuées par l'hélicoptère de la sécurité civile.

■ Cynotechnie (groupement Est)

La spécialité cynotechnie intervient lors des missions de recherche de personnes ensevelies et de personnes égarées. Elle s'occupe également des missions animalières nécessitant une technicité et des moyens spécifiques (animaux menaçants sur la voie publique, chiens dangereux...), sauvetage ou assistance à animaux (tombés à l'eau, en excavation...) et capture d'animaux dangereux (crocodiles, tortues carnivores, serpents, iguanes, araignées, singes ...). La spécialité cynotechnie compte actuellement 19 binômes opérationnels (un binôme représente un conducteur cynotechnique et son chien). Le suivi médical des chiens et le conseil technique sur certaines interventions sont assurés par un vétérinaire du service de santé et de secours médical du SDIS du Rhône.



■ Transmissions

(groupement Centre-Nord + groupement opération)

Les moyens de transmissions radio équipent tous les véhicules de secours et permettent la liaison avec le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CODIS) et le commandement de terrain.

L'ensemble du réseau du SDIS est passé en 2010 sous le système ANTARES (Adaptation nationale des transmissions aux risques et aux secours), permettant une interconnexion entre tous les services qui participent aux secours (SAMU, Police). Le SDIS gère 1900 équipements embarqués (appareils mobiles ou portatifs) ou fixes (implantés au CTA/ CODIS et dans les casernements).

Le SDIS assure également la formation de ses personnels à l'exploitation opérationnelle des transmissions. Il s'appuie pour cela sur les procédures arrêtées au niveau national et précisées par l'Ordre de base départemental des transmissions (OBDT).

